



**Comité
logement
Centre-Sud**

1710, rue Beaudry, local 2.6
Montréal (Qué.)
H2L 3E7
Tél.: (514) 521-5992

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

DEVANT L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION
SUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SITE
ET DE MODERNISATION DE LA MAISON DE RADIO-CANADA

LE 11 DÉCEMBRE 2008

Nous tenons dans un premier temps à remercier l'Office de consultation publique de Montréal de nous donner l'occasion de faire valoir notre point de vue concernant le projet de développement du site et de modernisation de la Maison de Radio-Canada.

Le *Comité logement Centre-Sud* est un organisme de défense de droits qui intervient dans le Centre-Sud de Montréal depuis maintenant plus de 30 ans. Ses deux volets majeurs d'activité sont l'information et le soutien aux locataires en matière de droit du logement, ainsi que la promotion et le développement du logement social comme principale alternative au marché privé de l'habitation. Nous offrons ainsi un service d'accueil et d'information aux locataires, de même que des ateliers de formation, concernant le droit du logement et accompagnons de plus les résidents à faible et modeste revenus du quartier dans leurs démarches afin d'obtenir la construction de logements sociaux et communautaires dans leur quartier. Nous intervenons enfin afin de protéger le parc de logements locatifs.

Le Centre-Sud et ses résidents ont déjà payé un lourd tribut lors de l'installation de la Maison de Radio-Canada dans le quartier. Le cœur du Faubourg à la mélasse a été démoli et, comme l'a signalé M. Harrison, mardi soir dernier, 678 logements ont été démolis sur le site pour faire place à la Tour, aux basillaires et aux grands stationnements que l'on y contemple aujourd'hui. Il faut cependant signaler que les quartiers limitrophes ont également été durement touchés. Au sud du site, en particulier, le secteur situé entre la rue Craig et la rue Notre-Dame, entre les rues Amherst et Papineau, où étaient situés plus de 125 logements, est devenu suite à l'opération de démolition et de construction de la Maison de Radio-Canada un quartier fantôme, coupé de ses institutions et de ses services. Après avoir été en grande partie déserté par ses habitants, il a été sacrifié pour finir sur l'autel de

l'autoroute Ville-Marie. La seule maison d'origine encore debout dans ce secteur est la Maison des Voltigeurs, sur la rue Montcalm, aujourd'hui classée bien culturel. Au nord du site également, le quartier a été considérablement affecté et s'est en grande partie transformé, au fil des ans. L'implantation de la Maison de Radio-Canada a donc eu des conséquences importantes, pas uniquement pour les personnes demeurant initialement sur son site, mais également pour l'ensemble de la population du secteur.

Le temps a passé et 45 ans plus tard, le Comité logement ne peut qu'accueillir favorablement un projet de re-développement urbain de ce site désolé... et désolant!

Cependant, la Ville de Montréal, qui a procédé à l'expropriation du terrain et à la démolition des bâtiments, en 1963, et la Société Radio-Canada, bénéficiaire de l'opération, ont toutes deux un devoir de réparation envers la population du quartier. C'est dans cette perspective que nous vous soumettons les recommandations suivantes.

Recommandation 1

Le Comité logement recommande, solidairement avec ses partenaires du quartier, que le projet inclue 30% de logements sociaux et communautaires. Cette proportion devrait de plus, selon nous, être calculée sur la base de la superficie résidentielle développée, plutôt que sur la base du nombre d'unités. Cette demande constitue de notre point de vue un strict minimum, compte tenu de l'historique de développement du site, ainsi que du contexte de développement immobilier qui prévaut depuis plusieurs années dans l'arrondissement de Ville-Marie et du rattrapage qui s'impose dans le développement de logements sociaux et communautaires sur le territoire de l'arrondissement.

Recommandation 2

Nous recommandons de plus que la Ville de Montréal interpelle à cet effet les gouvernements du Québec et du Canada afin qu'ils contribuent à la réalisation des logements sociaux et communautaires appelés à être développés dans le cadre du projet.

Recommandation 3

Le Comité logement recommande aussi qu'une part substantielle des logements développés sur le site soient des logements de type familial, afin de permettre la rétention des familles du quartier, dont l'exode se poursuit depuis plusieurs années, ainsi qu'afin d'en attirer de nouvelles. Rappelons nous qu'initialement, le quartier disparu accueillait essentiellement des familles.

Recommandation 4

Finalement, afin de s'assurer que le projet contribue à la consolidation du tissu communautaire du quartier et que les résidants du quartier aient accès de façon prioritaire aux logements qui y seront développés, nous recommandons qu'un poste en organisation communautaire, dédié à la mobilisation et à la formation des demandeurs de logement, ainsi qu'au soutien à la sélection des locataires, soit financé par le projet et que le Comité logement assume la coordination d'un tel poste, en partenariat avec ses partenaires sur le territoire.